

INFORMATIONS

Mai 2021

Convocation à l'Assemblée communale extraordinaire du mardi 1^{er} juin 2021 à 19h30 à la salle communale

Ordre du jour

1. Approbation du PV de l'Assemblée communale ordinaire du 9 avril 2021 (il ne sera pas lu étant annexé à la convocation).
2. Elections pour la législature 2021 – 2026
 - a) Commission financière (5 membres)
 - b) Commission d'aménagement du territoire, des constructions et de l'énergie (5 membres)
 - c) Commission de naturalisation (5 membres)
3. Choix du mode de convocation à l'Assemblée communale pour la législature 2021 – 2026
4. Règlement du Columbarium : approbation
5. Règlement sur les finances : modification de l'art.12 « Entrée en vigueur » : approbation
6. Divers

Les points 1 et 4 et 5 sont disponibles sur le site Internet et au bureau communal 10 jours avant l'Assemblée communale extraordinaire.

En raison du COVID-19, le port du masque sera exigé pour toute la durée de l'Assemblée. Les masques seront mis à disposition des participants. Une liste nominative de tous les participants avec coordonnées et numéros de téléphone sera établie et conservée durant 15 jours par l'administration communale.

Le Conseil communal

Fête du 1^{er} août 2021 

En raison des restrictions et des incertitudes liées au COVID 19 le Conseil communal vous informera ultérieurement si la fête peut avoir lieu.